RAPPORT DU JURY

IRA DE BASTIA CONCOURS 2025

REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à adresser de vifs remerciements à Didier GRASSI et à son équipe qui ont fait preuve d'un très grand professionnalisme pour l'organisation du concours avec une mention toute particulière pour Christel VIRGITTI qui a montré une grande disponibilité et une exceptionnelle efficacité.

Je note aussi l'état d'esprit très positif et l'implication des membres du jury qui ont été volontaires, constructifs et bienveillants à l'attention des candidats.

Présider un jury dans un tel environnement a été pour moi une source d'enrichissement et ma tâche a été grandement facilitée par des relations fluides et fréquentes tant avec les responsables de l'IRA qu'avec les membres du jury. L'expérience des anciens membres du jury a permis d'intégrer parfaitement les nouveaux membres.

Le fait majeur pour cette session a été la suppression du QCM qui a conduit les membres des jurys à orienter un certain nombre de questions pour tester les connaissances de base des candidats.

Ce rapport élaboré en étroite collaboration avec les membres du jury comporte trois volets :

- Un volet présentant quelques éléments statistiques ;
- Un volet portant sur les appréciations du jury à l'écrit comme à l'oral ;
- Un volet mentionnant quelques recommandations issues des constats du jury.

1 - STATISTIQUES

Il est toujours utile de revenir en premier lieu sur un certain nombre d'éléments statistiques généraux.

S'agissant du nombre d'inscrits -ou plutôt d'admis à concourir- et de la participation aux épreuves, les résultats pour la session 2025 sont les suivants :

STATISTIQUES SESSION 2025 IRA DE BASTIA

	Concours externe	Concours interne	Troisième concours
Postes ouverts	**83**	**48**	**15**
Inscrits	872	497	100
Admis à concourir	**872**	**497**	**100**
% de présents à l'épreuve écrite	67,78	63,18	67
Taux de sélectivité (présents à l'écrit/admissibles)	7,1	6,5	4,5

ADMISSIBILITE

	Concours externe	Concours interne	Troisième concours
Présents épreuve écrite	**591**	**314**	**67**
Admissibles	**220**	**113**	**29**
Moyenne du dernier candidat admissible	11,13	10,07	10
% admissibles	**37%**	**36%**	**43%**

ADMISSION

	Concours externe	Concours interne	Troisième concours
Présents	**195**	**102**	**28**
Note la plus élevée	20	19,43	18
Note la plus basse	2,88	4,31	6
Moyenne sur 20	12,56	10,48	11,20

Nombre d'entretiens en Visio-conférence : 25

Nombre d'entretiens « tiers temps » : 3

Ces chiffres font apparaître la grande disparité de niveau entre les candidats, le concours externe étant celui pour lequel les candidats apparaissaient le mieux préparés.

Ayant tourné dans les différents jurys, j'ai pu le constater.

Globalement, l'admission s'est faite pour les trois concours avec des notes supérieures à la moyenne.

COMPARATIF AVEC LES AUTRES IRA

IRA	Concours externe												
	Inscrits/présents_Ecrit				Admissibilité				Liste princ. Admission		Liste complé		Sélectivité
	postes offerts	inscrits*	présents	% pr/ins	Admissibles	%Admissbiles	TotalPts	Moyenne	Admis LP	TotalPts	Admis LC	TotalPts	
Bastia	83	872	591	67,78	220	37 %	55,65	11,13	83	165,11	17	157,75	7,1
Lille	172	2470	1328	53,77	533	40 %	51,55	10,31	172	147,91	38	141,24	7,7
Lyon	91	1352	678	50,15	195	29 %	50,00	10	91	129,81	9	124,51	7,5
Metz	83	859	541	62,98	219	40 %	55,25	11,05	83	144,18	9	141,45	6,5
Nantes	84	995	578	58,09	233	40 %	53,20	10,64	84	157,51	16	153,22	6,9
total	513	6548	3716	56,75	1400	38 %			513		89		7,2

IRA	Concours interne												
	Inscrits/présents_Ecrit				Admissibilité				Liste princ. Admission		Liste complé		Sélectivité
	postes offerts	inscrits*	présents	% pr/ins	Admissibles	%Admissbiles	TotalPts	Moyenne	Admis LP	TotalPts	Admis LC	TotalPts	
Bastia	48	497	314	63,18	113	36 %	50,35	10,07	48	134,33	6	127,28	6,5
Lille	138	1674	1120	66,91	390	35 %	53,80	10,76	138	150,48	10	148,47	8,1
Lyon	53	574	371	64,63	124	35 %	50,40	10,08	53	146,32	3	142,88	7,0
Metz	48	510	356	69,80	141	38 %	50,05	10,01	48	142,38	7	138,88	7,4
Nantes	49	555	375	67,57	105	28 %	53,50	10,70	49	136,3	5	127,28	7,7
total	336	3810	2536	66,56	873	34 %			336		31		7,5

IRA	Troisième concours												
	Inscrits/présents_Ecrit				Admissibilité				Liste princ. Admission		Liste complé		Sélectivité
	postes offerts	inscrits*	présents	% pr/ins	Admissibles	%Admissbiles	TotalPts	Moyenne	Admis LP	TotalPts	Admis LC	TotalPts	
Bastia	15	100	67	67,00	29	43 %	50,00	10,00	15	142,75	0	0,00	4,5
Lille	34	240	142	59,17	52	37 %	47,50	9,50	25	123,75	0	0	5,7
Lyon	16	116	54	46,55	22	41 %	42,50	8,50	11	130,00	0	0	4,9
Metz	15	89	55	61,80	6	11 %	45,00	9	4	146,50	0	0,00	13,8
Nantes	15	105	58	55,24	26	45 %	53,75	10,75	15	136,00	1	133,25	3,9
total	95	650	376	57,85	135	36 %			70		1		5,4

2- APPRECIATION DES MEMBRES DU JURY

2- 1- L'écrit

Remarques générales

On peut noter des difficultés concernant la structuration de la note alors que les différentes parties attendues étaient clairement indiquées dans l'énoncé. La partie sur la transition écologique a été très peu traitée.

On a observé une tendance à recopier les informations clés des documents mais sans prise de hauteur voire parfois de compréhension de ces documents.

Certaines copies ont négligé le formalisme administratif de base attendu dans le cadre d'un exercice professionnel.

Quelques-unes très bien rédigées s'apparentaient davantage à une dissertation de droit qu'à une note de synthèse opérationnelle avec propositions. D'autres sans pour autant adopter un style académique ont oublié des éléments indispensables de formes dont l'entête et l'adressage de la note.

Il est à regretter de très nombreuses fautes de grammaire, d'orthographe et de conjugaison commises par les candidats. Le jury invite les candidats à conserver un indispensable temps de relecture qui permettrait de corriger l'essentiel des erreurs.

La graphie des candidats laisse parfois à désirer si bien qu'il devient difficile pour le correcteur de lire les copies en gardant le fil jusqu'au bout. Le jury invite les candidats à soigner autant que possible leurs copies notamment à aérer la présentation des différentes parties.

Les acronymes doivent être explicités la première fois sous le format complet. Par ailleurs, il est préférable d'éviter certaines abréviations malheureuses.

Quelques copies n'ont pas été terminées.

Si la mobilisation de connaissances personnelles est souhaitable, il faut que ces connaissances aient un lien avec le sujet.

Timbre/introduction

Il convient d'éviter les logos « République », logo « Marianne » et plus généralement de perdre du temps sur des éléments qui ne sont pas notés et qui peuvent donner une impression mitigée au correcteur. Les éléments utiles concernent les services.

En revanche, l'adressage revêt de l'importance : Note à Monsieur le secrétaire général ou Madame la secrétaire générale. Cette question permet d'apprécier si le candidat a bien compris son positionnement.

L'introduction doit permettre de poser le cadre et le contexte de façon synthétique et précise. Elle permet de démontrer que l'on a bien compris le sujet. Ont été observées beaucoup de phrases un peu toutes faites et avec des généralités.

Développement

Sur la partie évolution qui était attendue, beaucoup de candidats ont évoqué l'évolution entre l'expérimentation de 2017 et la généralisation du pouvoir de dérogation en 2020, et non les évolutions proposées par la circulaire de 2024.

La partie proposition est très souvent lacunaire et dénote un problème de compréhension du rôle de chacun, mélangeant administration centrale et déconcentrée, et parfois Etat et collectivités. Si une indulgence peut être accordée aux candidats du concours externe sur ce point, il est souhaitable de montrer que l'on a compris les grands principes d'organisation de l'administration.

Il y a très souvent une addition d'informations trouvées dans les documents sans réellement les comprendre, conduisant parfois à des contresens. Cela se rencontre particulièrement lorsque des termes figurant dans les articles de presse sont repris.

Quelques copies affichent des positions très véhémentes envers l'administration. Si une approche critique est sur certains points souhaitable, il ne faut pas que cela se transforme en une défiance envers l'Etat que l'on entend servir !

Beaucoup de copies citent les noms de premiers ministres en lien avec la circulaire (circulaire émise par Michel Barnier l'ex Premier ministre, circulaire édictée par Mme Borne), ce qui est à éviter dans une note administrative. Il convient également de ne pas employer les formulations « palais Royal » pour parler du Conseil d'état.

On a pu également noter des confusions entre les démarches de simplification (via France simplification) et le pouvoir de dérogation du préfet.

Annexes

Les annexes sont souvent appréhendées indépendamment du reste de la note sans réfléchir à ce qu'elles peuvent apporter.

L'annexe « déroulé » était souvent la plus mal réalisée et mal comprise, notamment concernant le rôle de chacun et la répartition entre le niveau central et déconcentré. Les propositions étaient très variables allant d'une réunion d'une heure à un jour et demi. Certains ont simplement noté des horaires et des interventions sans penser aux autres éléments

2-2 l'oral

Les fiches individuelles de renseignement (FIR)

Il convient tout d'abord de rappeler que ce document est important et qu'il doit être clair et explicite pour permettre au jury d'apprécier le parcours et les compétences des candidats.

En dehors de quelques fiches, il importe de souligner que la grande majorité des fiches ont été renseignées avec le plus grand soin. La partie réservée aux activités ou engagements au-delà de la sphère professionnelle afin que le candidat ne soit pas gêné par ses propres présentations.

Sur la forme :

Très peu de candidats ont mis à profit l'intégralité des cinq minutes qui leur étaient offertes dans le cadre de la présentation orale. Les présentations étaient globalement très formatées, suivant un plan similaire et peu original (motivations, parcours, projet).

Les présentations qui sortaient de l'ordinaire ont suscité l'intérêt du jury. Le jury invite les candidats à incarner davantage cette présentation, par l'usage d'anecdotes professionnelles ou extraprofessionnelles inspirées et marquantes.

Le jury ne manquera pas de réagir à certaines expériences présentées par les candidats. La présentation ne doit pas être une « redite » de la lettre de motivation, que le jury a d'ores et déjà lu, elle doit en être un complément inédit et intéressant.

Le jury a remarqué, parfois, une certaine familiarité de la part de certains candidats.

Ceux-ci ne doivent pas oublier qu'ils font face à un jury composé de futurs collègues et qu'il convient de conserver un ton professionnel tout au long de l'entretien.

Sur le fond :

Le jury a relevé d'inquiétantes lacunes en matière de culture administrative, qui s'explique en grande partie par la suppression du QCM, qui filtrait auparavant les candidatures insuffisantes.

Le jury a en effet voulu évaluer les candidats sur leur aptitude à intégrer le corps des attachés d'administration en testant leurs connaissances administratives afin de vérifier qu'ils possèdent un socle minimal de culture administrative.

A de rares exceptions, cela s'est révélé être un véritable échec. Le jury relève le manque de préparation des candidats, le manque de curiosité, de réflexion ainsi que des imprécisions voire de graves lacunes sur des sujets très médiatiques (loi immigration, attractivité et réforme de la fonction publique, situation des finances publiques, recul sur les ZFE et les néonicotinoïdes, réforme des IRA, statut de la Corse, augmentation du budget de l'armée, la simplification et la transformation publique, l'accès au service public).

Tout aussi inquiétant, le jury s'étonne que certaines candidatures omettent tout attrait pour la « chose publique » ou plus simplement pour les services publics et l'intérêt général.

La projection professionnelle des candidats est, elle aussi, beaucoup trop formatée. Le jury sait pertinemment que tous les candidats n'ambitionnent pas de devenir secrétaire général d'EPLE. L'intégralité des postes offerts en sortie d'IRA ne peut convenir aux aspirations professionnelles des candidats. Le jury invite les candidats à circonscrire leur projet à un ou deux univers administratifs, à quelques politiques publiques, tout en s'ouvrant à l'interministérialité.

Les mises en situation gagneraient à être davantage travaillées, bien que les candidats n'aient pas commis d'erreur gravissime. Le recours à l'article 40 est bien trop peu fréquemment suggéré, face à des situations intentionnellement forcées.

Les réponses attendues doivent faire preuve de bon sens et de réalisme.

<u>Sur le profil des candidats :</u>

Le niveau des candidats était très hétérogène, avec une proportion faible de « faux externes. »

Parmi les candidats les mieux préparés, on peut mentionner une majorité de diplômés en sciences humaines ou sciences politiques, avec un niveau master 2, qui ont eu des expériences professionnelles ou associatives significatives, leur ayant permis de mieux comprendre l'environnement professionnel des futures missions qui les attendent.

Beaucoup de candidats ont davantage exprimé leurs motivations en fonction des postes proposés plutôt qu'en fonction de leurs appétences.
Ainsi, la très grande majorité des candidats a-t-elle indiqué vouloir travailler pour le ministère de l'intérieur sur les questions migratoires ou en EPLE. Pour autant ces deux univers étaient mal maîtrisés (*exemple : l'EPLE est le bras droit du chef d'établissement…*). De même, beaucoup ont axé leur présentation sur leur volonté de piloter des politiques publiques et ont été dans l'incapacité de définir ce qu'est une politique publique ou d'en citer quelques exemples.

Sur les compétences,

De manière générale, les mises en situation ont été abordées avec recul et bon sens, même si certaines problématiques managériales ont semblé mal évaluées.

En revanche, les connaissances budgétaires et juridiques étaient parmi les moins bien préparées : les notions de base que sont les principes budgétaires et la hiérarchie des normes étaient des notions peu maîtrisées.

Dans l'ensemble, le jury a constaté un niveau assez moyen en culture générale (*exemple : connaissances sur les créations Napoléoniennes toujours en vigueur*)

Sur la posture

La très grande majorité des candidats a pu maîtriser son stress et ses émotions, mais quelques uns ont manifesté des problèmes de positionnement. (*exemple : « vous cherchez sur Google » ou « on va arrêter de tourner autour du pot »*).

Sur le positionnement et la posture attendus d'un attaché, certains candidats n'ont pas compris qu'étant responsables et managers ils devaient s'affirmer, décider et exercer un rôle de chef y compris dans des situations difficiles.

Le manque de dynamisme, de prise de recul et de vision prospective constituent également un des points faibles majeur relevé par le jury.

Les meilleurs candidats ont su adopter le positionnement attendu d'un futur cadre.
Ils ont été capables de répondre aux questions sur leur ministère d'origine lorsqu'ils disposaient déjà d'une expérience professionnelle, leur domaine de compétences, expliquer les métiers proposés à la sortie de l'ira notamment ceux qui envisagent d'occuper en particulier le poste de secrétaire général d'EPLE, décrire l'organisation territoriale de l'Etat et les grandes politiques publiques.

3 RECOMMANDATIONS POUR LES FUTURS CANDIDATS

Les candidats doivent s'entraîner à la rédaction d'une note opérationnelle pour en maîtriser les attendus et la méthode, l'exercice n'est ni une note de synthèse, ni une dissertation.

Les candidats doivent également mieux se préparer à l'épreuve orale (en n'imaginant pas que c'est le rôle de l'IRA), notamment s'agissant du socle commun de connaissances administratives, juridiques et financières et ne pas attendre les résultats des épreuves écrites pour cela.

Pour le concours interne, il est important de noter que la progression de carrière est un sujet abordé dans le cadre de l'entretien annuel d'évaluation. Il serait utile à cet égard qu'un rappel soit fait par l'administration aux évaluateurs pour donner toutes les informations nécessaires sur la préparation des concours.

Les candidats sont également invités à envisager de présenter leurs motivations sur leurs réelles aspirations et non uniquement sur les postes disponibles à la sortie de l'IRA. Une présentation plus dynamique et originale est souhaitée par le jury.

Il convient impérativement de suivre l'actualité, particulièrement dans les jours qui précèdent les épreuves.

Il importe aussi de connaître les grands enjeux, les chiffres clé ainsi que les réformes ou évolutions ayant impacté les ministères que les candidats aspirent à rejoindre.

La présidente du jury de l'IRA de BASTIA

Josiane CHEVALIER

ANNEXES :

Arrêté de composition_2025.pdf

arrete-du-23-mai-2025-portant-nomination